

EXPRESSION DU GROUPE MAJORITAIRE

L'OPPOSITION DÉSAVOUÉE UNE FOIS ENCORE PAR LA JUSTICE !

À l'issue des dernières élections municipales, les élus de l'opposition autour de Florent Guitton ont contesté le résultat des élections devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand.

En janvier 2021, ce dernier a rejeté **TOUS** les arguments de l'opposition et a confirmé la sincérité et la légalité du scrutin. Non content de ce premier camouflet, les élus d'opposition ont fait appel de la décision devant le Conseil d'État, plus haute juridiction administrative du pays.

En décembre 2021, ce dernier a, à son tour, rejeté **TOUS** les arguments de l'opposition et a confirmé la sincérité et la légalité de l'élection. 18 mois de procédure pour remettre en cause une élection démocratique au cours de laquelle, les Aubiérois se sont particulièrement distingués par une participation supérieure à celle des autres communes.

La défaite et la déception qui en découlent, bien que légitimes, ne sauraient justifier la contestation des résultats, la remise en cause d'un processus démocratique et plus que tout la décision souveraine de l'électeur. L'exemple récent de Donald Trump lors des élections américaines, n'est pas forcément à suivre.

L'opposition est certes coutumière des actions judiciaires et des polémiques qui en découlent (Burger King, contentieux électoral...) mais cette attitude ne grandit pas ceux qui l'adoptent. Pire que tout, c'est l'attitude revancharde, belliqueuse et agressive que nous regrettons.

Beaucoup de bruit pour rien et combien de temps perdu pour en arriver là.

Alors que le travail quotidien et les projets municipaux ne manquent pas, la majorité municipale a toujours préféré mettre son

énergie au service des Aubiérois plutôt que dans les guéguerres intestines et les polémiques stériles.

Les projets eux n'ont pas attendu et heureusement ! Tout cela renforce la conviction de l'équipe municipale d'administrer la mairie de façon dépolitisée avec pour seul objectif l'intérêt général et l'amélioration de la qualité de vie à Aubière. La vieille politique et les enjeux politiques n'ont plus leur place à l'échelon municipal ou seule la proximité et la qualité du service rendu à l'utilisateur doit guider l'engagement public.

Vous pouvez compter sur l'engagement et la détermination de l'équipe municipale pour mettre en œuvre le projet pour lequel vous nous avez fait confiance.

EXPRESSION DU GROUPE D'OPPOSITION

POUR DES PROJETS PARTAGÉS

Notre équipe avait réfléchi, bien en amont des élections municipales de 2020 et en concertations avec les Aubiérois lors d'ateliers participatifs, à l'aménagement de la plaine du Chambon. **Ainsi dans un condensé de notre programme de campagne nous écrivions :**
« Un nouveau lieu de vie pour la culture et les loisirs

... La plaine du Chambon : une plaine récréative avec des parcours ludiques et sportifs, des espaces de promenade, des jeux, des lieux de repos, la rénovation complète du terrain de rugby et des courts de tennis, en concertation avec les utilisateurs et dans le respect de cet espace naturel. »

Tout comme n'importe quel Aubiérois, nous sommes attachés à l'évolution de cet espace sportif et de loisir.

Alors que nous avons déjà évoqué le sujet amiante, loin de tout esprit de polémique, nous nous devons de revenir sur ce sujet.

Suite à des travaux dits de « dépollution » de la zone derrière le Carré des Arts, notre groupe avait alerté dès le mois de juillet 2021 sur la possible présence d'amiante sur le site de la plaine de Bourzac. Comme le témoignent deux diagnostics réalisés par des entreprises indépendantes, le « nettoyage » entrepris par la mairie avait mis à jour la présence de nombreux déchets amiants. Nous avons envoyé deux

courriers au maire, un courrier à la préfecture, alerté la population, tenté de signaler et baliser la zone, financé sur nos propres deniers privés un diagnostic qui confirmait la présence d'amiante sur le site... Sans réponse.

Le maire n'a jamais reconnu publiquement les faits mais lors d'un CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) nous avons bien eu confirmation de la présence d'amiante sur le site. Une entreprise a été contactée et devrait avoir à ce jour effectué les travaux de dépollution.

Nos actions ont été utiles pour préserver l'environnement et votre santé. **Sans notre alerte, le site n'aurait peut-être jamais été dépollué correctement.**

Sur le projet qui vient d'être mis en œuvre sur le site, nous ne connaissons que les grandes lignes : la réfection des courts de tennis et du terrain de rugby. Ce qui peut faire consensus. Depuis un an nous demandons à être associé. On nous a toujours répondu qu'il n'y avait pas de projet et voilà que nous avons la surprise d'être invité au lancement des travaux !

La communication faite par le maire est extrêmement limitée et ne permet pas à tous les citoyens aubiérois de s'emparer du sujet. La mairie nous dit avoir consulté de futurs utilisateurs d'équipements (certaines associations et le collège) mais **le fait est que la**

population aubiéroise n'a, à aucun moment, été associée. Pourtant, il est certain que chacune et chacun d'entre vous est intéressé par la chose publique et aurait voulu être associé pour inventer l'avenir de ce lieu de promenade et de loisirs pour tous.

Cette approche, cette méthode de travail qui consiste à toujours être à minima en excluant, en voulant brûler des étapes, c'est se priver de l'intelligence collective pour faire émerger des projets réellement partagés. Ce n'est pas notre vision de la démocratie municipale.

Vos élus du groupe Un avenir à partager : Florent GUITTON et Agnès CHASSAGNE, Sébastien MAURER, Maxence CORDONNIER, Nicole LOZANO, David MICHAUX, Bernadette LAPORTE, Laurent GILLIET

Nous contacter :
Mail : unavenirapartager@gmail.com,
Téléphone : 07.49.71.33.15,
Facebook et Instagram : @unavenirapartager

Texte remis en mairie le 21 mars 2022

